

LE CHABLAIS

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

Maison des anciens : la commune souhaite relancer le projet

Le gros morceau du conseil municipal de Saint-Paul-en-Chablais, jeudi soir à la salle des fêtes La Gavotine, a été, avant le déroulé de l'ordre du jour, la présentation du projet de la maison des aînés par le maire et de l'Établissement public foncier 74 (EPF) par Franck Bogey, chargé des missions foncières à l'EPF.

L'Établissement foncier 74 portera le projet

Cela fait de nombreuses années que la commune œuvre pour créer une maison d'accueil rural pour personnes autonomes (Marpa), sans succès pour l'instant par manque évident d'appui des collectivités. La commune souhaite relancer de nouveau ce projet, qui lui tient à cœur, toujours dans les cartons sous différentes options.

Pour mener à bien ce projet,

l'Établissement foncier 74 a été sollicité. Franck Bogey, son chargé de mission, a présenté l'EPF ainsi que la Foncière 74 aux élus. Les établissements publics fonciers, qui ont pour mission principale d'acquies et de "porter" du foncier, apportent conseil et expertise technique aux collectivités dans le domaine du foncier.

Le "portage" permet l'acquisition de réserves foncières et leur financement en lissant les charges dans le temps, tout en étant efficace contre la spéculation foncière.

Ainsi, l'EPF financera l'opération de projet de Marpa à la place de la commune et le "portera" de 4 à 25 ans. Ensuite, il cédera l'ensemble au prix de l'acquisition, plus 2 % de frais de portage.

Le projet de maison des an-

ciens fera l'objet d'une étude de faisabilité réalisée par le cabinet Agi Ingénierie.

La Marpa pourrait être incluse dans un plus vaste projet de logements et services

En 2003, la maison des anciens, qui hébergeait 20 personnes, a été fermée. Cela a été mal perçu par la population. Depuis cette époque, la mairie n'a eu de cesse de penser à créer un nouvel habitat "résidences-services" au profit des aînés résidant dans le périmètre de la CCPEVA.

Plusieurs raisons à cela. D'abord, certains habitants souhaitent vieillir proche de l'endroit où ils ont vécu. Ensuite, certains ne peuvent plus subvenir ou entretenir leurs résidences (39 % des personnes âgées ont un revenu inférieur à 1 300 euros). Enfin, des parents

isolés ou veufs veulent rejoindre leurs enfants frontaliers ou travaillant dans la région.

Une mini-crèche pour compléter l'ensemble

Pour rentabiliser le projet initial, les élus et l'EPF pourraient optimiser les trois parcelles à acheter (attenantes à la maison des Thuys) avec un plus vaste projet qui répondrait également à une demande globale de logements, en augmentation sur le plateau.

Un projet sur la durée, avec une vision d'avenir : la création de logements pour les jeunes ménages (primo accédants) et pour les seniors, avec jardins, espaces verts et services. Une résidence multigénérationnelle avec une mini-crèche demandée depuis plusieurs années.

Claude BOUZIN



Franck Bogey, chargé de missions foncières à l'EPF a expliqué le cheminement à suivre pour mener à bien le projet. Photo Le DL/C..B.